

Demande d'approbation d'une prolongation de l'autorisation de mise dans le commerce du soja génétiquement modifié Roundup Ready® (lignée 40-3-2) en tant que denrée alimentaire et aliment pour animaux (aspect «Effets sur l'environnement»)

Requérant: Monsanto (Suisse) SA, c/o BSB Service SA, Ancien-Collège, CH-1164 Buchillon, Suisse

Objet: C01006; renouvellement de l'autorisation de mise dans le commerce du soja génétiquement modifié Roundup Ready® (lignée 40-3-2) en tant que denrée alimentaire et aliment pour animaux.

Modification génétique:

Gène *CP4 EPSPS* (tolérance au glyphosate)

But de la mise dans le commerce:

Importation pour utilisation en tant que denrée alimentaire et aliment pour animaux.

Utilisateurs:

Industrie alimentaire et éleveurs.

Procédure: *Base juridique:*

Ordonnance du 25 août 1999 sur la dissémination expérimentale (ODE) en relation avec l'ordonnance du 1^{er} mars 1995 sur les denrées alimentaires (ODAI) et l'ordonnance du 26 mai 1999 sur les aliments pour animaux.

Autorité délivrant l'autorisation

Office fédéral de la santé publique (OFSP), 3003 Berne, pour les denrées alimentaires, et Office fédéral de l'agriculture (OFAG), 3003 Berne, pour les aliments pour animaux. L'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), 3003 Berne, est compétent pour l'approbation de l'autorisation (aspect «Effets sur l'environnement»).

Consultation du dossier:

Les personnes intéressées peuvent consulter les documents non confidentiels jusqu'au 21 février 2002, durant les heures de bureau usuelles, auprès de l'OFEFP, division Substances, sol, biotechnologie, Worblentalstrasse 68, 3063 Ittigen (prière de s'annoncer auparavant au numéro de téléphone 031 322 93 49).

Un résumé de la documentation peut être consulté sur le site internet de l'OFEFP à l'adresse: http://www.buwal.ch/stobobio/biotechnologie/registre_com/f/index.htm.

22 janvier 2002

Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage

Demande d'approbation d'une prolongation de l'autorisation de mise dans le commerce du soja génétiquement modifié Roundup Ready® (lignée 40-3-2) en tant que denrée alimentaire et aliment pour animaux (aspect «Effets sur l'environnement»)

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2002
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	03
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	22.01.2002
Date	
Data	
Seite	420-420
Page	
Pagina	
Ref. No	10 125 967

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.